

TRAPPISTES.—Le même journal nous apprend que deux trappistes de Nantes (France) sont arrivés aux États-Unis, où ils viennent d'acheter 1200 acres de terre près de Barstow...

NGR. HENRI.—Le Freeman's Journal nous annonce encore que Mgr. Henri, qui est actuellement à Rome, va venir sous peu en Amérique. Il amènera avec lui 50 pères jésuites et 90 étudiants.

GALVESTON.—Le Wahler's Friend dit que la cathédrale catholique de Galveston (Texas) sera consacrée le 1er novembre. La population de la ville a diminué depuis deux ans de cinq mille habitants; elle n'est plus que de deux mille âmes.

ASTRONOMIE.—Le Dr. Paterson vient de découvrir [le 8 août] une nouvelle comète. On n'en précise pas la position.

COLLÈGE DE MAYNOOTH.—Nous voyons que le Parlement anglais vient de voter £2685 pour réparation au collège du Maynooth, ce lieu de recrutement pour le clergé catholique d'Irlande.

PRINCE ROYAL.—Le 6 août, le prince royal Alfred Ernest Héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, a complété sa quatrième année.

QUIZOT.—M. Quizot est toujours en Angleterre; il passe son temps à visiter les monuments et les musées.

UNE FARCE.—Le Home Journal dit que la loi, sur laquelle on s'est appuyé en Angleterre pour condamner Mitchell à 14 ans de transportation, limite cette peine à deux ans, en sorte qu'il pourrait bien se faire que Mitchell fût libre dans une vingtaine de mois.

CHATEAUBRIAND.—A l'occasion des funérailles de M de Chateaubriand à St. Malo, la famille du défunt a distribué 8000 francs aux pauvres.

EVEQUES CATHOLIQUES.—Nous lisons ce qui suit dans le Tablet de Londres: "Nous apprenons de bonne autorité que le Dr. Ullathorne vient d'arriver à Londres avec les bulles de Rome. Le T. R. Dr. Walsh serait le nouvel archevêque de Westminster; le T. R. Dr. Wiseman serait son coadjuteur; le T. R. Dr. Ullathorne serait fait évêque de Birmingham, et le T. R. Dr. Brindle deviendrait évêque dans l'Ouest (à Plymouth, nous pensons)."

DES CONVERSIONS.—Le 8 août, le Révérend Johnson, du collège de la Trinité à Dublin, et Victor du Dr. Cook, de Leeds, a été reçu dans le sein de l'église catholique, ainsi que son épouse et ses deux enfants.—Nous remarquons en passant que depuis six semaines c'est le troisième ministre protestant qui se convertit; ils appartiennent aux collèges de la Trinité de Dublin, Cambridge et Oxford. C'est une coïncidence remarquable.

DROIT DE CITOYENS.—Les trappistes de Soligny en France ont quitté leur solitude; un nombre de 577 pour aller voter pour l'élection de membres de l'Assemblée nationale.

UN VIOLON.—M. Ole Bull, fameux violoniste, travaille actuellement à construire un violon qui puisse égaler ceux de Stradivarius; il s'est procuré à cet effet de la Norvège du bois qui a plus de deux cents ans de vieillisse.

L'EMPEREUR.—C'est le 8 août que l'empereur d'Autriche a quitté Innsbruck pour se rendre à Vienne. Avant son départ, il a fait sortir une proclamation affectueuse qu'il adressa aux Tyroliens.

PAIN.—Le pain blanc de 4 lbs se vend à Londres de 15 à 16 sous et le pain bis de 11 à 14 sous.

PLUS NÉCESS.—Armand Marrast est réélu président de l'Assemblée nationale.—Lamarque n'est pas impliqué dans les instructions de mai et de juin.—Le choléra était rendu à Stettin.

BRÉSIL.—Les nouvelles de Rio Janeiro vont jusqu'au milieu de juillet. Elles ne contiennent aucun fait important, mais les actes du congrès, qui est actuellement en session, décelent un esprit de progrès qu'il n'est pas sans intérêt de constater. Le gouvernement impérial s'associe lui-même à ce mouvement et encourage l'immigration—principalement celle des Allemands et des Suisses—avec une libéralité remarquable. Quelques discussions semblent même indiquer une tendance à lever l'interdit politique et social qui pèse sur les classes de couleur. Ces circonstances, jointes à la vive et exclusive sympathie que manifeste le Brésil pour la France, sont la nature à faire espérer que la vieille empire Portugais entrera bientôt plus avant dans la voie des réformes.

SCÈNE ÉPOUVANTABLE.—Ce qui suit, nous a été adressé par le Très Révérend Dr. Briggs, avec des certificats adressés à Sa Grandeur, par les différents membres du clergé des environs. Voici la version de l'Allyo telegraph 5th July 1848.

Dans notre dernière publication, nous avons attiré l'attention sur les nombreuses troupes de paysans qui encombraient la maison de travail pour y demander du secours; c'était certainement un crépuscule de la vie, mais nous ne savons pas où trouver des expressions pour décrire les scènes de la plus effrayante misère dont nous avons été témoin vers 11 heures. A. M. jeudi dernier au même établissement, qu'il suffise de dire que nous ne pourrions jamais en ôter le souvenir de notre mémoire. A l'heure fixée nous nous dirigeâmes vers la maison de travail pour voir la multitude qui se vendait là, de toutes les directions du comté. Nous fûmes induits à faire cette démarche, parce que nous avions vu auparavant des centaines de personnes, qui allaient, (on n'osait qui rampaient) venant de Balla, avec des ânes chargés de paniers remplis d'enfants mourans de faim, des vieillards hommes et femmes perclus. Quelques uns de ces quadrupèdes portaient des charges de quatre et six enfants pressés dans des paniers de boue, ayant de longs cheveux tombant sur leurs visages pâles et amaigris par défaut de nourriture. En approchant de la maison nous fûmes obligés d'employer tout notre force, pour nous faire un passage à travers cette masse d'êtres humains, dont les gémissemens étaient capables de jeter la terreur jusque dans le cœur d'un ours du pôle-nord, qui aurait été témoin d'une pareille scène. A cette heure, quoique de grand matin, il n'y avait pas moins de trois mille personnes, qui demandaient de la nourriture; mais ce qui contribuait à remplir l'espace, le long des rails angles du chemin en face de la maison, était le nombre d'ânes chargés de paniers pleins d'enfants! Nous avons compté quatre-vingt six de ces quadrupèdes rangés en file d'un côté du chemin; mais il nous a été impossible de compter ceux de l'autre côté parce qu'ils y étaient en trop grand nombre. Nous ne pouvions croire qu'il eût resté aussi grand nombre de ces animaux; d'après ce qui en avait été mangé, à Castlebar, pendant la famine. O mon Dieu!

regarder en pitié ces pauvres hommes, qui sont obligés de manger de la chair d'âne pour soutenir leur misérable existence. Pendant que nous étions au milieu de la foule il arriva une triste circonstance qui fit voir jusqu'à quel point le massacre des ânes par les paysans; une femme qui conduisait un âne bien chargé s'efforça de se faire chemin à travers la multitude. Quelle était sa charge? Des os d'ânes! maudits dans les environs de Sarraig, et qu'elle portait à la ferme pour les faire mouler en farine d'os (bone dust). Maintenant ces pauvres malleux sont obligés de porter sur leurs épaules en ville, à quatre et cinq miles de distance, des bassins de tourbe qu'ils vendent pour un sol, et avec lequel ils se précipitent à la boulangerie pour acheter du pain. Nous ne devons pas nous arrêter plus longtemps sur une si triste scène. Le soleil couchant avait été des milliers de misérables qu'il devrait s'en retourner chez eux sans avoir été appelés ni secourus; chez eux avons nous dit? hélas! ils n'ont point de chez-eux! Nous ne pouvons pénétrer la figure qu'ils avaient, quand il vint leurs gardiens se retirer. Nous fûmes ensuite témoin, pendant la nuit, de certaines de ces malheureuses victimes des Seigneurs, tomber au milieu des chemins! Nous vîmes des paysans avec des chaudières administrer quelques drogues à ces malheureux émus par terre, et jetant de leurs boues une écumée verte, comme s'ils se fussent nourris de l'herbe des champs. Nous avons vu cela, lecteur, et cela a fait sur notre esprit une impression qui ne s'effacera pas. Encore une fois, nous le demandons; quand est-ce que cela finira? Certainement pas avant que cette présente race des pauvres ne soit au rang des morts.

Traduit du TABLET DE LONDRES pour les Mélanges.

FRONTIÈRES DE POLOGNE.—Des évènements importants ont eu lieu dans le Caucase. Un bruit vague des faits survenus dans l'Europe occidentale et centrale, a pénétré dans les montagnes; les Tscherkesses disaient que les Français et les Anglais avaient déclaré la guerre au Czar qui ne pourrait plus envoyer de soldats dans le Caucase. Schamil et ses partisans ont profité de cette occasion pour porter un coup vigoureux aux Russes.—Les hostilités commencèrent simultanément sur le Kuban, le Terek, Sudeza et Sslak. Les villes restées neutres passèrent du côté de Schamil. Ces renforts le mirent en état de s'emparer de trois ou quatre forts. Il a attaqué Kislar et Mustoç, villes de plus de 6,000 habitants. Le prince Woronzof s'est rendu en toute hâte sur le théâtre de la guerre, où il a réuni un nombre considérable de troupes. Le choléra a de nouveau éclaté dans l'armée.

ALGÈRE.—D'après les nouvelles que nous recevons d'Oran, cette ville a été menacée d'une tentative de pillage. L'énergie déployée par l'autorité militaire a, dit-on, prévenu l'explosion du complot, à la tête duquel le bruit public place un individu très-connu dans le monde électoral. En rapprochant ces essais de révolte des mouvements qui ont eu lieu sur plusieurs autres points de l'Algérie, on ne peut méconnaître l'action d'un comité central, en correspondance avec quelques uns des clubs parisiens. On a eu une preuve éclatante de ces ramifications, lorsque la révolte de Juin a été annoncée à l'avance dans beaucoup d'endroits, notamment à Darlin.

LES JÉSUITES.—Une violente discussion a été soulevée au sein du comté de l'instruction publique, par la lecture d'une pétition relative à l'existence des Jésuites en France. Le rapporteur ayant proposé le renvoi au comité de l'interieur, pour que celui-ci prononçât sur la pétition, au point de vue d'administration et de police, le débat s'est engagé sur ce point: Peut-on mettre en question l'existence des Jésuites comme corps enseignant, avant de savoir si leur existence doit être tolérée? M. Kerdrel a répondu, matériellement parlant, l'ordre du jour; il a été appuyé vivement par M. de Montalbert. Poujolat, Roux-Lavergne, M. Proust, et d'autres ont dit que sans l'empêchement de nos lois, on ne pourrait être à la fois Jésuite et bon citoyen, M. de Montalbert a répondu que rien n'interdisait à un citoyen le droit d'être Jésuite, et que pour ce qui concernait cette qualification. Enfin, après une longue discussion, le comité a adopté les conclusions du rapporteur.

ALLEMAGNE.—Suivant la Gazette de Brême, il a été tenu dernièrement à Potsdam un conseil de cabinet, dans lequel il s'est agi de la position de la Prusse vis-à-vis du vicar de l'empire. Le roi se serait exprimé en termes énergiques pour un dévouement entier au chef provisoire de l'empire, disant que l'obéissance est le devoir de tous les bons citoyens, y compris les princes de l'Allemagne; que lui, de son côté, il contribuerait de toute la puissance de la Prusse, à la réalisation de l'unité de la patrie commune. L'armée a-t-elle ajouté, dit-on soumettre aux ordres émanés de France. Comme la Prusse est le plus puissant des États allemands, elle doit donner aux autres le bon exemple.

ALLEMAGNE.—La séance de l'Assemblée nationale de Francfort a été marquée par un vote sur lequel nous nous abstentions au jour d'hui de toutes réflexions.

M. Schafflitz a proposé depuis longtemps une motion sur la Pologne; la discussion, après divers ajournemens, est venue enfin sur cette motion, ayant pour but premièrement de déclarer que le partage de la Pologne est une horrible injustice; deuxièmement de déclarer que l'Assemblée nationale reconnaît que c'est pour le peuple allemand un devoir impérieux de concourir au rétablissement d'une Pologne indépendante. Cette motion a été rejetée par 331 voix contre 161 et 23 abstentions.

NGR. DE PARIS.—Le présentement de M. Pevéque de Digne pour l'archevêché de Paris, a été accueillie par le souverain Pontife avec satisfaction; ce faisant du reste assez pressentir la haute réputation de piété et de lumières de l'éminent prélat. Il a été procédé immédiatement aux nominations canoniques de M. Sibour, et l'on espère que sa présentation à Rome pourra avoir lieu plus prochainement qu'on ne l'avait supposé d'abord, à cause du consistoire qui vient tout récemment d'être célébré.

ANGERS.—Le Sultan est arrivé à Southampton samedi dernier avec £250,000 en espèces, venant de la Mer Noire. Depuis un mois il est arrivé en Angleterre un million sterling de la même provenance.

NAPLES.—L'Allyo du 1er août annonce que seize bâtimens de guerre anglais sont entrés dans la baie de Naples, et qu'ils se sont rangés en bataille sous le palais royal sans avoir salué; ils ont exigé 240 mille ducats pour les dommages causés par les Anglais en Sicile; ils ne permettent pas le départ de l'expédition pour la Sicile.

PROGRES.—D'après des correspondances de Potsdam, reproduites par les feuilles Rhénanes, le roi serait complètement favorable à la fusion de la Prusse dans l'Allemagne, mais la haute aristocratie et l'armée se montreraient tellement hostiles à cette opinion, qu'il ne serait plus que question de l'abdication du roi après le vote de la constitution.

DECES. A Goderich, Haut-Canada, à 59 ans et quatre mois, M. Jean Baptiste Villierand, natif de Québec. Lundi le 4 du présent, Angus Macdonald, ecuyer, âgé de 69 ans, un des employés du Bureau des Terres.

INSTITUTEUR ET INSTITUTRICE. Si l'on a besoin dans quelque Village d'un INSTITUTEUR et d'une INSTITUTRICE, pour tenir dans la même maison une école de garçons séparés de celle des filles, l'on pourra en s'adressant à ce Bureau, se procurer le frère et la sœur qui, sous la surveillance d'une mère respectable dont ils veulent faire le bonheur on se consacrant à l'éducation, espèrent se rendre dignes de l'honneur que l'on voudra bien leur donner. Montréal, 8 septembre 1848.

NOS EFFETS. LES PERSONNES qui, dans l'incendie de nos Bureaux ont emporté chez elles quelques uns de nos effets, afin de les soustraire au feu, sans préavis, dans le cas où elles en auraient encore en leur possession, de nous le faire savoir au plus tôt afin que nous puissions les envoyer chercher. Montréal, 5 septembre 1848.

ATTENTION!!! LES pertes que nous venons de subir, nous nous trouvons dans la nécessité d'annoncer qu'à l'avenir nous n'insérerons plus d'annonces gratuites!!!

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 21 juillet 1848. La plus SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL Monsieur JEAN OLIVIER ARCAD, Ecuyer, Agent pour diriger l'Etablissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le comté de Mégantic, dans le Bas-Canada.

AGENCE POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST. TOWNSHIP DE HAM. 1er Août, 1848. Le Soussigné, Agent préposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens d'y établir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure du Sieur Zephirin Coulombes, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de midi, à l'avant et à l'arrière du P. R. M. JOUR DE SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'un avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, solvable et de moyens d'existence jusqu'à ce que le profit de sa terre puisse le maintenir, signé de personnes respectables et connues. Le porteur de ce Certificat ira à l'Agent (qui les aura-gérés) au nom, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, dont il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont—de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et rapporter au moins douze arpents de la terre en quatre années—de faire une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui précéderont régler sur un seul lot seront dispensés de l'obligation de bâtisse et de résider, pourvu que les différents colons veuillent se faire sur ce lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chemins, payables comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Larabion à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gendry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Lorsque le chemin de Wotton aura été complété, la route par Richmond et Danville dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, convenable à l'élevage et méritier sur les hauts, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de poutres d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missiionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer quelque chose, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont: 1°.—Le chemin de Wotton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Wotton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premier et second rangs de ce Township de Ham, puis, entre les numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf milles.

2°.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3°.—La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4°.—Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Oter Brook, qui conduit au Village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 22 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octros gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs déventures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'Etablissement des Townships de l'Est. Montréal, 8 août 1848.—1 m 4 m

DAHLIAS. LA PROCHAINE EXHIBITION ANNUELLE de la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL, qui doit avoir lieu le 12 du courant, le soussigné exhibera des spécimens de sa collection de Dahlias. A ces spécimens seront attachés les noms et le prix, afin que ceux qui se proposent d'en acheter, puissent avoir le moyen de faire leur choix. Des ordres peuvent être envoyés après l'exhibition, et les racines seront livrées cet hiver. THOMAS WILSON, Jardinier, Terrace Bank. Montréal, 5 septembre 1848.

COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE. LE SOUSSIGNÉ informe de nouveau, que la rentrée des élèves du COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE aura lieu le QUATRIÈME DE SEPTEMBRE prochain. Il peut en même temps les personnes endettées envers le dit Collège d'envoyer immédiatement ce qu'elles doivent afin qu'elles puissent faire les approvisionnements nécessaires aux enfans. M. DUCHARNE, Propriétaire. Montréal, 30 août 1848.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE. L'ENTRÉE des élèves au COLLÈGE DE ST. HYACINTHE aura lieu MERCREDI LE 13 SEPTEMBRE prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de \$15 par semaine, payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée et dans le cours du mois de février. Il n'y a point de déduction pour absences de moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du directeur. Il n'y a point au collège d'enseignement parement gratuit. Pour être admis, il faut savoir lire et pouvoir s'écouter à la dictée. Collège de St. Hyacinthe, 1er août 1848.

COLLÈGE DE STE MARIE. A MONTRÉAL (RUE ST. ALEXANDRE N. 17). LES ÉLÈVES trouveront dans l'établissement un cours complet classique et commercial. Trois classes s'ouvrent le 20 du mois de SEPTEMBRE. Le premier sera un cours préparatoire Anglais et Français, dans lequel on enseignera la Grammaire dans les deux langues, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le Français et l'Anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure jusqu'à ce que la série des cours soit complète. CONDITIONS PROVISOIRES Pour les cours préparatoires \$2 par mois. Pour les autres cours \$3 par trimestre. Payables d'avance et par trimestre. L'Italian, l'Allemand et le dessin seront facultatifs et à la charge des parents. S. MARTIN, S. J. Président. Montréal, 5 septembre 1848.

AVIS LES CLASSES des Sœurs de JÉSUS-MARIE à Longueuil s'ouvriront le 7 du courant, Longueuil 1er septembre 1848.